

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

Réunion du 2 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Paul HEINTZ, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à M. Marcel BAUER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Nadine HOLDERITH ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Stéphanie KOCHERT ayant donné pouvoir à M. Paul HEINTZ, M. Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe MAURER, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, Mme Christine MORITZ ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à M. André ERBS, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER
- Excusé(s) : Mme BEY Françoise, M. CARBIENER Thierry, M. ELKOUBY Eric, Mme GRAEF-ECKERT Catherine, M. MATT Nicolas, M. OEHLER Serge, Mme PFERSDORFF Françoise, M. ZAEGEL Sébastien
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, M. DEBES Vincent, Mme JUNG Martine
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2020/377
J_2020_10_23_377**

**52050 - Participation aux investissements collèges privés
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement
complémentaires pour 2020 aux collèges privés sous contrat**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide au titre de la prise en charge du fonctionnement matériel de l'externat des collèges privés sous contrat d'association :

- de fixer à 4,57 € le montant forfaitaire complémentaire par élève à verser en 2020 aux collèges privés concernés ;
- de répartir entre les douze collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat, figurant dans le tableau annexé à la présente délibération, une dotation complémentaire d'un montant total de 30 253,40 €.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 35

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Frédéric BIERRY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL	35
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201102-
lmc1141222-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 05/11/20